



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-42381>

Département(s) de publication : 75

Annonce n° 26-42381

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France

**Correspondant :** MME ALDERWEIRELT GRAZYNA, Rédactrice de la commande publique

**Adresse :** 21-23 rue Miollis, 75015 Paris

**Coordonnées :**

Téléphone : 0661405686

Courriel : dcppa.sg.driat-if@developpement-durable.gouv.fr

Adresse internet : <https://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Mission de contrôle extérieur du dossier Projet de l'opération d'élargissement de la RN104 entre l'A4 et la RN4

**Lieu d'exécution et de livraison :** L'opération d'élargissement de la RN104 entre la passerelle des Berchères et la RD1004 (ex RN4) se situe sur la commune de Pontault-Combault dans le département de Seine-et-Marne

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** L'objet de ce marché est de réaliser un contrôle extérieur du dossier Projet 2026 de l'opération d'élargissement de la RN104 sur la section entre la passerelle des Berchères et la RD1004 (ex-RN4). Un dossier Projet portant sur l'ensemble du projet d'aménagement de la Francilienne entre l'A4 et la RN4 a été approuvé le 18 novembre 2002. Le groupement de maîtrise d'oeuvre, travaillant sur l'opération depuis mai 2024 a pour première mission de reprendre le dossier Projet de 2002 pour l'actualiser et présenter un dossier Projet 2026 qui ne concernera que la section entre la passerelle des Berchères et la RD1004 (ex-RN4). En effet, au regard des lois en vigueur, une mise à jour du dossier Projet s'avère nécessaire, notamment sur le plan réglementaire, ainsi qu'une optimisation sur les plans technique et financier, notamment en ce qui concerne le phasage des travaux. Une première version du dossier projet 2026 sera donc établi en juillet.

**Refus des variantes.**

## Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

5 mois à compter de la notification du marché.

## Section 5 - Conditions relative au marché

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Le marché public sera conclu : – soit avec un opérateur économique unique ; – soit avec un groupement d'opérateurs économiques conjoint ou solidaire. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement, pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur. La composition du groupement ne peut être modifiée entre la remise des offres et la date de signature du contrat. Le mandataire du groupement conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur, pour l'exécution du marché. Le candidat remettant une offre, pour la présente consultation, en tant que membre d'un groupement, ne pourra le faire à titre individuel. Il ne peut être membre de plusieurs groupements. Les prestataires et le mandataire du groupement, doivent justifier leur pouvoir à engager les entreprises.

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Commentaire sur les justifications :** Les documents à produire sont ceux listés dans les documents de la consultation disponibles via le lien d'accès suivant: <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2986393&orgAcronyme=d4t> :

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Le prix apprécié au regard du montant total indiqué dans la DPGF : 50%
- La valeur technique de l'offre, appréciée au regard du mémoire technique et selon les sous-critères énoncés à l'article 4-2-2 du Règlement de la consultation : 50%

## Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

## Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 08/06/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 12 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** DRIEAT-DIRIF-SMR-MAPA-26-026

**Renseignements complémentaires :** Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur la plateforme des achats de l'État (PLACE) à l'adresse suivante : <http://www.marches-publics.gouv.fr> – sous la référence : DRIEAT-DIRIFSMR- MAPA-26-026. Pour obtenir tous les renseignements d'ordre administratif et/ou technique qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir leurs demandes au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres. Une réponse sera alors adressée en temps utiles à tous les candidats ayant retiré ou reçu le dossier, au plus tard 7 jours avant la date limite de remise des offres. Phase d'accès public <https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise>.  
[EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2986393&orgAcronyme=d4t](https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise)

## Section 12 - Adresses complémentaires

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :**

**Coordonnées :**

**Poste :**

**Conditions de remise des offres ou des candidatures :** En application de l'article R.2132-7 du Code de la commande publique, la remise des offres se fera exclusivement via la plateforme des achats de l'État – PLACE - (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) qui répond aux exigences fixées par les arrêtés du 22 mars 2019 relatifs aux exigences minimales des moyens de communication électroniques dans la commande publique et aux fonctionnalités et exigences minimales des profils d'acheteurs. Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue par l'acheteur dans le délai fixé pour la remise des offres.

## Section 14 - Informations complémentaires

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/04/2026